

## Compte rendu CCAS 23/08/2022

**6 Présents** : Maryline Monteillet, Jean-Paul Troupel, Myriam Delort, Jacqueline Boulangé, Odette Volpilhac, Elisabeth Perier

**2 procurations** : Simone Salat, Catherine Teil

**1 excusé** : Alain Peyrou

**Secrétaire de séance** : Maryline MONTEILLET

### Début de séance 20h00

1) **Information générale**

Un des membres fait part de son inquiétude pour une personne du village et s'interroge sur les mesures à mettre en place pour sa protection physique.

Mme la Présidente informe qu'elle a été mise au courant et précise que des actions sont en cours.

2) **Approbation du compte rendu**

Le compte rendu de la réunion du 03 mars 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

<b>Pour : 8</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
-----------------	-------------------	-----------------------

3) **Attribution de l'aide pour les ateliers bien-être physique « 60 ans et + »**

Mme la Présidente présente le bilan des ateliers gymniques mis en place en janvier 2022.

L'atelier qui se déroulait à la salle polyvalente le vendredi de 10h00 à 11h00 a accueilli 14 participants de la commune. Suite à la délibération prise le 6 janvier 2022, le CCAS a versé une aide de 210,00 euros pour l'année 2021 – 2022.

Mme la Présidente informe les membres de la poursuite des ateliers à compter du 02 septembre 2022 pour l'année 2022 – 2023. Elle propose de renouveler la participation de 15 euros.

Après retrait de Mme Boulangé Jacqueline, les membres présents et représentés décident d'attribuer une participation de 15 euros par personne âgée de 60 ans et plus, habitant sur la commune, s'inscrivant aux ateliers 'Bien-être physique 60 ans et plus ».

<b>Pour : 6</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 2</b>
-----------------	-------------------	-----------------------

4) **Adoption de la M57 par droit d'option au 1<sup>er</sup> janvier 2023**

Mme la Présidente expose à l'ensemble des membres présents les nouvelles règles budgétaires et comptables M57 applicables aux métropoles volontaires à compter du 01 janvier 2023 et obligatoire pour l'ensemble des collectivités à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

<b>Pour : 8</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
-----------------	-------------------	-----------------------

5) **Aide sociale en faveur de l'enfance**

Mme la Présidente propose de verser la subvention de 25.00 euros à Maïween Teulière Dufraise née le 22 juin 2022.

<b>Pour : 8</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
-----------------	-------------------	-----------------------

6) **Dansons dans nos campagnes**

L'activité « Dansons dans nos campagnes » reprendra le mercredi 14 septembre 2022 à la salle polyvalente de 14h00 à 15h00.

**7) Préparation de Noël**

Une discussion est lancée sur la préparation du repas et du colis de Noël.

Odette Volpilhac doit commencer à recueillir des devis pour la prochaine réunion.

Il est décidé de maintenir le colis « produits de beauté » pour les personnes résidant en EHPAD.

Une réflexion en engagée sur la possibilité d'un repas et /ou le maintien des colis pour l'ensemble des personnes.

Enfin, il est suggéré d'organiser un goûter festif pour la distribution des colis de Noël. Ces idées seront approfondies lors d'une prochaine réunion.

**8) Livrets de jeux et de jeux de mémoire du CLIC**

Le CLIC propose dans le cadre de ses missions de prévention auprès des séniors, des livrets de jeux et de mémoire.

Mme la Présidente s'interroge sur la manière de distribuer ces livrets auprès des séniors de la commune.

Les membres du CCAS proposent de les faire connaître par l'intermédiaire des ateliers gymnastiques et par l'association « Printemps 2002 ».

Mme la Présidente doit contacter le CLIC pour récupérer des livrets.

**9) Questions diverses**

Un rappel est fait sur les anniversaires des personnes de plus de 70 ans. Il reste deux anniversaires à fêter d'ici la fin de l'année.

**Fin de séance : 22h00**